

# Amnesty International: Une organisation qui réussit ?

*“ C’est une organisation de philatélistes qui doit bien nous apprécier. Ils n’arrêtent pas de nous écrire et nous recevons des timbres du monde entier. La Présidence a d’ailleurs reçu l’ordre de nous transmettre seulement les enveloppes. Du coup, j’ai commencé une collection de timbres! ”*  
(Helena Ceaucescu)

## Comment mesurer l’efficacité d’Amnesty International ?

Aux millions de lettres qui exigent des libérations, aux dizaines de milliers de messages urgents qui sont envoyés pour sauver la vie d’un homme ou d’une femme, aux milliers de pétitions, aux campagnes médiatiques, aux centaines de communiqués de presse par an, au travail permanent de lobbying à l’égard des institutions nationales et internationales, au dialogue direct avec les gouvernements, à la centaine de missions de recherche ou de contact dans divers

pays, au nombre de rapports détaillés publiés, à ses dépenses (16.312.000 livres sterling pour 97/98), au million de membres répartis dans une centaine de pays, aux milliers de groupes locaux de membres actifs ?

En tout cas, la stratégie de la pression, le poids acquis dans l’opinion mondiale, la médiatisation de ses informations et de ses actions assurent des résultats évidents !

Depuis sa création en 1961, Amnesty International a pris en charge 44.400 dossiers de prisonniers d’opinion et d’autres victimes relevant de son mandat. 41.200 de ces dossiers étaient fermés avec succès en 1995. En 1997, plus de 200 dossiers concernant la détention de prisonniers d’opinion ont été clos. A la fin de 1997, les groupes d’Amnesty travaillaient encore sur près de 1750 dossiers à long terme, concernant plus de 4100 personnes.

En 1997, Amnesty a lancé 934 actions urgentes, envoyé 141 missions dans 62 pays, publié 105 rapports sur 62 pays, mobilisé ses membres contre des condamnations à mort, contre des faits de torture, contre des disparitions forcées, contre des assassinats politiques, contre des cas de détention arbitraire ou de recours excessif à la force, contre des mauvais traitements de prisonniers, contre l’emprisonnement d’opposants

pacifiques, contre des atteintes aux droits de réfugiés, pour la protection de défenseurs des droits humains, etc.... pour qu’aucune violation des droits fondamentaux relevant de son mandat et se produisant quelque part dans le monde ne puisse passer inaperçue. Pour qu’aucun prisonnier ne souffre et ne meure dans le silence et dans l’oubli par la faute d’un gouvernement ou d’un groupe d’opposition armé...

*“ Par son action pour la défense de la dignité humaine contre les traitements dégradants, la violence et la torture, Amnesty International a contribué à*



Dr. Beko Ransome-Kuti, Nigeria



Leticia Montezuma-Vargas, Mexique

*renforcer les bases de la liberté, de la justice et, partant aussi, de la paix dans le monde.*" (Comité du prix Nobel, dans son communiqué annonçant le décernement du prix Nobel de la Paix 1977 à Amnesty International)

Amnesty, de par sa stature internationale et l'image de rigueur et d'impartialité qu'elle a su donner d'elle, sert incontestablement de référence aux yeux de l'opinion publique mondiale et de la communauté politique internationale. Amnesty sort des informations fiables et détaillées, nomme les victimes par leurs noms, désigne les lieux exacts et les circonstances, maintient la pression même quand les projecteurs des médias sont braqués ailleurs.

Amnesty ne prétend pas être infallible. Elle n'a pas su, à l'époque, déterminer l'ampleur du génocide cambodgien. Comme tout le monde d'ailleurs. Elle a parfois été manipulée, par exemple lors du prétendu massacre de 300 bébés lors de l'invasion du Koweït par les Irakiens en 1990. Comme tout le monde d'ailleurs.

Amnesty n'affirme pas non plus être la cause unique de la libération des prisonniers ni posséder la liste complète de toutes les violations des droits de l'homme. D'autres forces agissent dans la même direction: ligues des droits de l'homme, organisations humanitaires non gouvernementales les plus diverses, partis, syndicats, associations caritatives ou religieuses, institutions nationales et internationales, Eglises, personnalités diverses, médias spécialisés, etc.

Il est donc difficile, voire impossible, de mesurer exactement la contribution d'Amnesty dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans une prison, dans un pays ou dans une région du monde, dans la libération d'un prisonnier d'opinion, dans la commutation d'une condamnation à mort, dans le jugement d'un agent coupable de torture, dans l'amélioration d'un code pénal, etc.

Enfin, Amnesty ne prétend pas opérer de miracle. Son rapport annuel, recensement détaillé de violations de droits humains dans près de 150 pays, montre malheureusement la diversité et la gra-

vité de ces abus dont le nombre semble augmenter au fil des années. Certains dossiers de prisonniers ou de disparus traînent depuis dix ou vingt ans. On pourrait comparer les membres de l'organisation à Sisyphe ou à Don Quichotte. Et pourtant ...

### **"Vous m'avez sauvé la vie!"**

Personne ne peut affirmer que sans l'intervention d'Amnesty nombre de prisonniers politiques auraient un jour vu leur situation s'améliorer. Le témoignage de ces anciennes victimes est la preuve la plus évidente de l'efficacité d'Amnesty. Le rôle d'Amnesty International a d'abord été déterminant pour le détenu lui-même. Les lettres qui lui

---

**" L'espoir est comme ces chemins sur la terre: à l'origine, il n'y avait pas de chemins; mais là où les gens passent sans cesse, un chemin naît."**  
(proverbe chinois)

---

arrivent ou qui sont envoyées aux autorités l'encouragent à tenir le coup.

*" Je vous remercie de votre lettre. En prison spécialement, je ne pouvais manquer d'oublier votre encouragement, qui créait mon courage et ma force... Jusqu'à présent, j'ai fait beaucoup de cas des chaussettes de laine que vous m'avez données quand j'étais en prison, qui me gardaient les pieds et aussi le coeur au chaud. Je vous remercie à nouveau du fond du coeur. "* (Park Chong-suk, ex-prisonnier d'opinion de Corée du Sud)

*"... Beaucoup de personnes travaillaient silencieusement, pendant des années, envoyant des lettres en faveur des prisonniers d'opinion. Cette pensée me procura un réconfort surpassant de loin celui que pouvaient susciter les petites améliorations apportées de temps à autre à mes conditions de vie. Votre travail est d'une valeur inestimable pour ceux qui souffrent de l'oppression politique. Son succès est peut-*

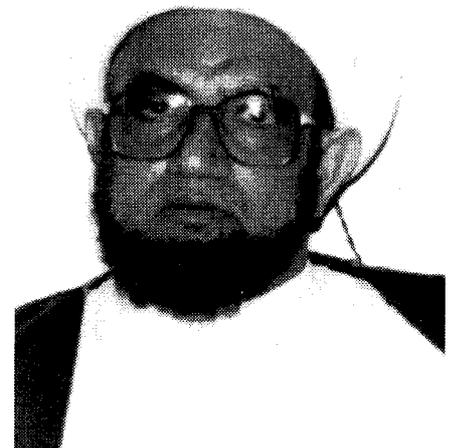


Dita Sari, Indonésie

*être plus grand que vous ne l'imaginez. Le message que je souhaite vous transmettre, à vous tous, est: gardez confiance. "* (lettre de remerciement de Wei Jingsheng, dissident chinois libéré en 1997)

L'action d'Amnesty a aussi une influence réelle sur l'environnement et sur les conditions de détention du prisonnier.

*" La vérité est que les mots nous manquent pour exprimer ce que votre soutien a signifié pour nous ... Il n'y a pas de doute, vous nous avez ainsi protégés. Contre tant de haine et d'absurdité, la solidarité et les mises en garde perma-*



Sheikh 'Abdul Amir Al-Jambi, Bahrain

entes envers nos persécuteurs, leur faisant savoir que le monde entier a les yeux fixés sur eux, sont les défenses les plus puissantes sur lesquelles nous puissions compter ..." (réponse d'un prisonnier d'opinion chilien en 1987)

Cette action peut conduire finalement au but que s'est fixé Amnesty.

" J'étais libre depuis un mois lorsque je me suis retrouvé assis face au colonel du KGB qui avait mené l'enquête contre moi. Il m'a montré une pile de lettres sur le bureau et a dit: «Faites en sorte qu'ils se calment, je veux que vous leur écriviez que vous êtes libre et qu'ils arrêtent d'envoyer des lettres». Je regardai ces lettres. Elles venaient des membres d'Amnesty International. " (Victor Davydov, interné en URSS pour avoir détenu des livres «subversifs»)

" Je vous écris pour vous dire à quel point je vous suis reconnaissant, à vous

et à votre organisation, pour l'amitié que vous m'avez témoignée durant ces journées qui devaient être mes dernières sur terre. Je vous remercie pour l'action urgente que vous avez engagée en ma faveur, afin que mon cou échappe encore un moment au noeud coulant du bourreau qui l'attend depuis longtemps..." (Michael Bullock, condamné à mort en 1983, ayant reçu un sursis en 1993 avant de bénéficier d'une commutation de sa sentence en peine de réclusion à perpétuité)

" Veuillez accepter l'expression de ma sincère gratitude pour ce que vous avez fait pour moi. En effet, il semble que votre soutien ainsi que celui de quelques autres personnes ait été un facteur décisif dans le fait que j'ai pu quitter mon pays en toute sécurité. " (Taslina Nasrin, écrivain bangladaise accusée de blasphème et menacée de mort dans son pays)

En conclusion, je me permets de citer un militant des droits de l'homme qui a malheureusement payé son engagement avec sa vie :

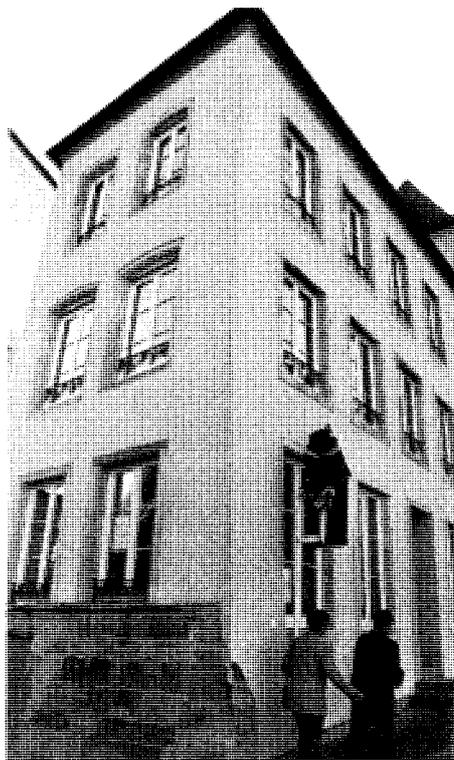
" Ob ich lebe oder sterbe, ist unerheblich. Es reicht mir, zu wissen, dass Menschen Zeit, Geld und Energie einsetzen, um gegen ein Übel unter vielen anzukämpfen. Wenn sie heute keinen Erfolg haben, so werden sie morgen erfolgreich sein. Wir müssen weiterkämpfen." (Ken Saro Wiwa, exécuté au Nigéria le 10 novembre 1995)

Dominique du Fays

Président d'Amnesty International  
Luxembourg

(Photos: A.I.)

## Un Centre de documentation des Droits de l'Homme



Le cinquantenaire de la «Déclaration Universelle des Droits de l'Homme», votée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, a aidé à réaliser un projet longtemps caché dans un tiroir de l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies, c.à d. de disposer d'un propre siège social et d'y installer un «Centre de Documentation des Droits de l'Homme» avec bibliothèque, bureaux et salles de réunion ou d'exposition. Avec l'aide du Gouvernement, ce rêve est devenu réalité dans un immeuble de l'Etat, 10, rue Sigefroi, au Marché aux Poissons. Ce lieu de rencontre et de documentation fonctionne depuis le mois de mai. Il est ouvert à toutes les organisations des Droits de l'Homme et aux écoles. Il peut recevoir des conférences et des expositions.

10, rue Sigefroi L-2536 Luxembourg, Tél.46 14 68, Fax 46 14 69

P.S.Quant aux incrédules, aux sceptiques, aux pessimistes, aux indifférents et aux adeptes d'un soi-disant «réalisme» économique, je voudrais simplement leur proposer d'essayer de comprendre avec leur coeur et leur conscience (s'ils en sont encore capables) le texte suivant :

**" Wenn die Kämpfer gegen  
das Unrecht besiegt sind,**

**Hat das Unrecht doch nicht  
recht !!**

**Unsere Niederlagen nämlich**

**Beweisen nichts, als daß wir  
zu wenige sind,**

**Die gegen die Gemeinheit  
kämpfen. "**

(Bertolt Brecht,  
extrait de: *Gegen die Objektiven* )